

# La grande braderie d'hiver des commerçants démarre vendredi

Pour faire de bonnes affaires, rendez-vous à la grande braderie d'hiver d'Arcachon du 22 au 24 février !

A noter :

La circulation pour tous véhicules, avec ou sans moteur, sera interdite pendant ces trois jours, de 9h à 20h :

– Avenue Gambetta : partie comprise entre la place Roosevelt et le boulevard de la Plage,

– Cours Lamarque de Plaisance : partie comprise entre l'avenue Gambetta et la rue Francis Lanine,

– Rue du Maréchal de Lattre de Tassigny,

– Boulevard de la Plage : partie comprise entre la rue Roger Expert et l'intersection avec les rues du Commandant Sensevin et la rue François Legallais. Une déviation sera mise en place par le Front de Mer,

– Rue Jean Désiré Cazobon et Rue Rhin et Danube,

– Le Cours Tartas : l'accès est interdit dans le sens allant de la place Franklin Roosevelt vers la rue Sully Melendes.

– Cours Héricart deThury : partie comprise entre la rue Molière et l'avenue Gambetta, sauf aux services publics ou de secours et aux riverains. La déviation se fera par la rue Molière.

Egalement :

– L'entrée du parking Centre Ville ( souterrain ) se fera uniquement par la rue Pinneberg et la sortie uniquement par la

rue Jehenne.

Pour la sécurité et le bon déroulement de la manifestation, nous vous demandons de bien vouloir respecter l'ensemble de ces dispositions.

**Info Stationnement :**

**Pour profiter des bonnes affaires pendant la braderie, le stationnement de surface sera gratuit dans toutes les rues de la ville, les 22, 23 et 24 février.**